LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260716-CC_2026_136-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi sept juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du premier juillet deux mil vingt-six.

Présents : Xavier HAMON, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Sandrine TOULOUZE, Mickaël DABET, Marc GUILLAUME, Alain LEGLATIN, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Martine VALLÉE, Hervé LE DOUCEN, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Isabelle ERMEL, Yvon PERRIN, Cyril CONAN, Marie-Hélène GANNAT, Marcel PICHOT, Evelyne BOSCHER, Philippe PRESSE, Gaëlle HENO, Jean-Michel SCOUARNEC, Gaëlle GOUEROU, Jean-Luc BLANCHARD, Isabelle MACE, Lucas CLEMENT, Isabelle GORÉ CHAPEL, Magalie LAUNAY, Hervé MORIN, Virginie LEMOINE, Philippe JOSSÉ, Ronan FERNANDEZ, Nolwenn LE MÉE, Aurélie HERVÉ, Jean-Luc COLLEU, Laurence LUCAS, Sébastien QUINIO, Christelle JOUET, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Maryline JAOUEN, Anne-Laure DUEDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHECADE, Nicolas TOUDIC ;

Absents excusés : Yohann HERVO (pouvoir à Nicolas TOUDIC), Jean-Louis MARTIGNÉ, Mickaël LEVEAU, Fabrice TREHOREL, Jean-Yves MOY (pouvoir à Gérard DABOUDET), Martine POULAILLON (pouvoir à Isabelle ERMEL), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Rodolphe LE BRETON (pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC), Odile LE STRAT, Laurence AKOSSI, Fabrice HENRY, Pascal BAZIN, Delphine BEUREL, (pouvoir à Philippe JOSSÉ), Paul ETTOUATI, Laurent BERTHO, Gilles HELLARD (pouvoir à Xavier HAMON), Brigitte JEGLOT (pouvoir à Gérard MATHECADE) ;

Secrétaire de séance : Isabelle GORÉ CHAPEL.

CC_2026_136 AIDE À L'INSTALLATION AGRICOLE

VU le règlement des minimis (UE) n°1408/2013 de la commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture, modifié par le règlement (UE) 2024/3118 de la commission du 10 décembre 2024 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire du 2 mai 2023 approuvant le dispositif d'aide à la première installation agricole sur le territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre et son actualisation en date du 13 mai 2025 ;

VU la délibération CC-2023-062 du Conseil Communautaire du 2 mai 2023 approuvant les termes de la convention de partenariat avec la Région sur les politiques de développement économique pour la période 2023-2028 et autorisant le Président de Loudéac Communauté Bretagne Centre à la signer ;

VU la délibération du conseil régional en date du 10 juillet 2023 approuvant les termes de la convention et autorisant le Président du Conseil régional à les signer ;

VU la convention de partenariat signée entre la Région Bretagne et Loudéac communauté Bretagne Centre le 10 août 2023 ;

Exploitant	BELLEC Camille La Ville Caro - SAINT ÉTIENNE DU GUÉ DE L'ISLE
Production	Avicole
Projet	Installation sur l'EARL LES ŒUFS DE L'ISLE au lieu-dit "La Ville Caro" à SAINT ÉTIENNE DU GUÉ DE L'ISLE.
Montant financier du projet	1 186 736 €
Observations	Avis favorable de la commission agricole du 18 juin 2026
Montant maximal de subvention	15 000 €

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260716-CC_2026_136-DE

Exploitant	BRIERE Dylan Le Haut Caingamp - LOUDÉAC
Production	Porcine
Projet	Installation sur 3 structures : la SCEA DE ROZAN, la SARL DES EPINETTES, la SARL DE CAINGUEN au lieu-dit "le Haut Cainguen" à LOUDÉAC.
Montant financier du projet	230 253 €
Observations	Avis favorable de la commission agricole du 13 novembre 2025.
Montant maximal de subvention	15 000 €
Exploitant	BLOUIN François Le Meur- PLÉMET
Production	Laitière et vaches allaitantes
Projet	Installation sur le GAEC BLOUIN au lieu-dit "Le Meur" à PLÉMET
Montant financier du projet	1 295 627 €
Observations	Avis favorable de la commission agricole du 18 juin 2026
Montant maximal de subvention	15 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :
DÉCIDE

1. D'accorder les subventions telles que présentées dans le tableau ci-dessus ;
2. De préciser que l'attribution définitive et le versement des subventions sont subordonnés à la réalisation des conditions suivantes :
   - La confirmation du plan de financement du projet ;
   - L'engagement de réalisation du projet conforme au dossier présenté à Loudéac Communauté ;
3. De préciser qu'à défaut de réalisation de ces conditions dans un délai de trois ans à compter de la présente délibération, l'aide deviendra caduque ;
4. De préciser que le versement de l'aide est conditionné à la signature d'une convention attributive de subvention, précisant notamment :
   - Les modalités de versement de l'aide ;
   - Les obligations du bénéficiaire ;
   - Les conditions de contrôle et de remboursement en cas de non-respect des engagements.
5. D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les conventions attributives de subvention et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Exercice : 69
Présents : 52
Pouvoir(s) : 08
Pour : 60
Contre : 00
Abstention : 00

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour expédition certifiée conforme

Loudéac, le 7 juillet 2026
Le Président

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.07.16 11:59:30 +02'00'

La secrétaire de séance
Isabell[illegible]HAPEL

Signature numérique de Isabelle GORE
Date : 2026.07.16 12:00:27 +02'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le 16 juillet 2026